

La Présidente de la  
Région Poitou-Charentes

Poitiers, le 20 OCT. 2009

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques semaines, j'ai pris l'engagement devant certains d'entre vous de permettre un débat participatif à la Maison de la Région sur le projet de ligne LGV Poitiers-Limoges. J'ai souhaité ce débat informatif, citoyen et serein et j'ai confié cette responsabilité à Jean - François MACAIRE. La réalisation d'une grande infrastructure d'envergure nationale comme la LGV Poitiers-Limoges soulève, à juste titre, des interrogations, des préoccupations voire des inquiétudes de la part des habitants, des élus locaux et des différents acteurs associatifs et économiques. C'est pourquoi je trouve lamentable le refus de RFF d'y participer, j'espère qu'ils réaliseront cette erreur et seront présents à la prochaine réunion.

J'ai personnellement toujours été favorable à une large concertation permettant aux habitants de s'inscrire le plus en amont possible dans la prise de décision pour faire connaître leurs avis, leurs propositions. Je tiens donc à ce que ce débat soit un véritable moment de démocratie participative et qu'il débouche sur la rédaction d'un memorandum, recensant les arguments qui auront été échangés ce soir, et d'un courrier qui seront envoyés dès demain au ministre en charge des transports. Parce que j'entends agir en toute transparence, la copie de ce courrier sera disponible sur le site de la région Poitou-Charentes.

Pour ce qui est de ma position, en tant que Présidente de la Région Poitou-Charentes concernant le projet de ligne à grande vitesse entre Limoges et Poitiers, elle est la suivante:

REGION  
Poitou  
Charentes

Je suis soucieuse d'améliorer l'offre de transports pour les habitants entre Poitiers et Limoges. C'est pourquoi j'ai décidé de la rénovation des TER dans la Région en développant un plan de modernisation de plus de 100 millions d'euros. Grâce à ces efforts, nous avons obtenu une augmentation de la fréquentation de plus de 60% depuis 2004 sur nos lignes TER, la ligne Poitiers-Limoges incluse.

Afin de moderniser la desserte entre Poitiers et Limoges, j'ai aussi décidé avec le Président de la Région Limousin, Jean Paul DENANOT, la rénovation de la ligne, ce qui ne relève pas directement du champ de compétence des conseils régionaux, mais devait être fait pour permettre la réalisation des travaux. C'est un effort considérable consenti par la Région qui permet au mieux de desservir la gare de Montmorillon et de réaliser un meilleur temps de parcours qui sera à compter d'avril 2010 de 1h38 avec 4 arrêts.

Je prends acte du projet de TGV entre Poitiers et Limoges, mais tel qu'il est présenté, il ne me paraît pas acceptable en l'état. Je voudrais faire les réserves suivantes:

1° Le projet actuellement proposé par RFF souffre de lacunes importantes en matière de concertation avec la population. La commission du débat public s'est déroulée dans un contexte et à un moment où la population, insuffisamment informée et sensibilisée à cette question, n'a pu mesurer l'étendue des décisions qui allaient être prises et les bouleversements qu'elles allaient engendrer. Une nouvelle phase de concertation doit donc être menée. Le refus par RFF de participer à ce débat participatif, visiblement sous la pression de l'Etat, augure mal de la réelle volonté d'associer la population à la réalisation de ce projet et témoigne plutôt d'un mépris des riverains.

2° Le projet actuel de RFF n'a pas encore démontré sa pertinence sur le plan de sa rentabilité économique. Il n'a pas réussi non plus à démontrer l'intérêt de la LGV comparativement à d'autres projets alternatifs comme le POLT. Il est nécessaire qu'un travail transparent soit réellement engagé pour que soit démontré le bien fondé de la LGV et que le maintien du projet soit décidé en conséquence.

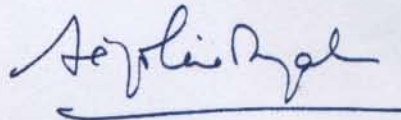
3° Le projet de desserte TGV ne doit pas aboutir à mettre en danger la desserte TER sur Poitiers-Limoges. De même, il ne doit pas amener à limiter le nombre de dessertes TER en gare de Poitiers. Sur ces deux points, nous n'avons pas de réponse précise de la part de RFF.

4° Il va sans dire que la construction d'une ligne à grande vitesse relève de la compétence de l'Etat. Il revient donc à l'Etat de financer sa construction. Après le chantage par la menace de ne pas desservir Poitiers et Chatellerauld qui s'est opéré sur la LGV Sud Europe Atlantique, il est évident que la Région ne sera pas en mesure de dégager des financements pour la création de la ligne Poitiers-Limoges.

C'est pourquoi je demande:

- un véritable respect des riverains et leur association dans la prise de décision, notamment par une relance du débat public.
- la prise en considération des atteintes environnementales que ce projet fait peser et la nécessité d'y remédier
- la démonstration de la pertinence de ce projet en matière d'économie et d'aménagement du territoire, après une comparaison avec des projets alternatifs
- la cohérence avec les Trains Express régionaux qui sont complémentaires en Poitou-Charentes avec les dessertes TGV.

Je suis très attentive et très à l'écoute sur ce projet, et suis heureuse d'avoir pu organiser cette prise de parole dans les locaux de la Région afin que vous puissiez vous faire entendre.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ségolène Royal', with a horizontal line underneath it.

**Ségolène ROYAL**